

Profilage racial : un constat implacable

Victor Armony, Mariam Hassaoui et Massimiliano Mulone

Numéro 806, janvier–février 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92504ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

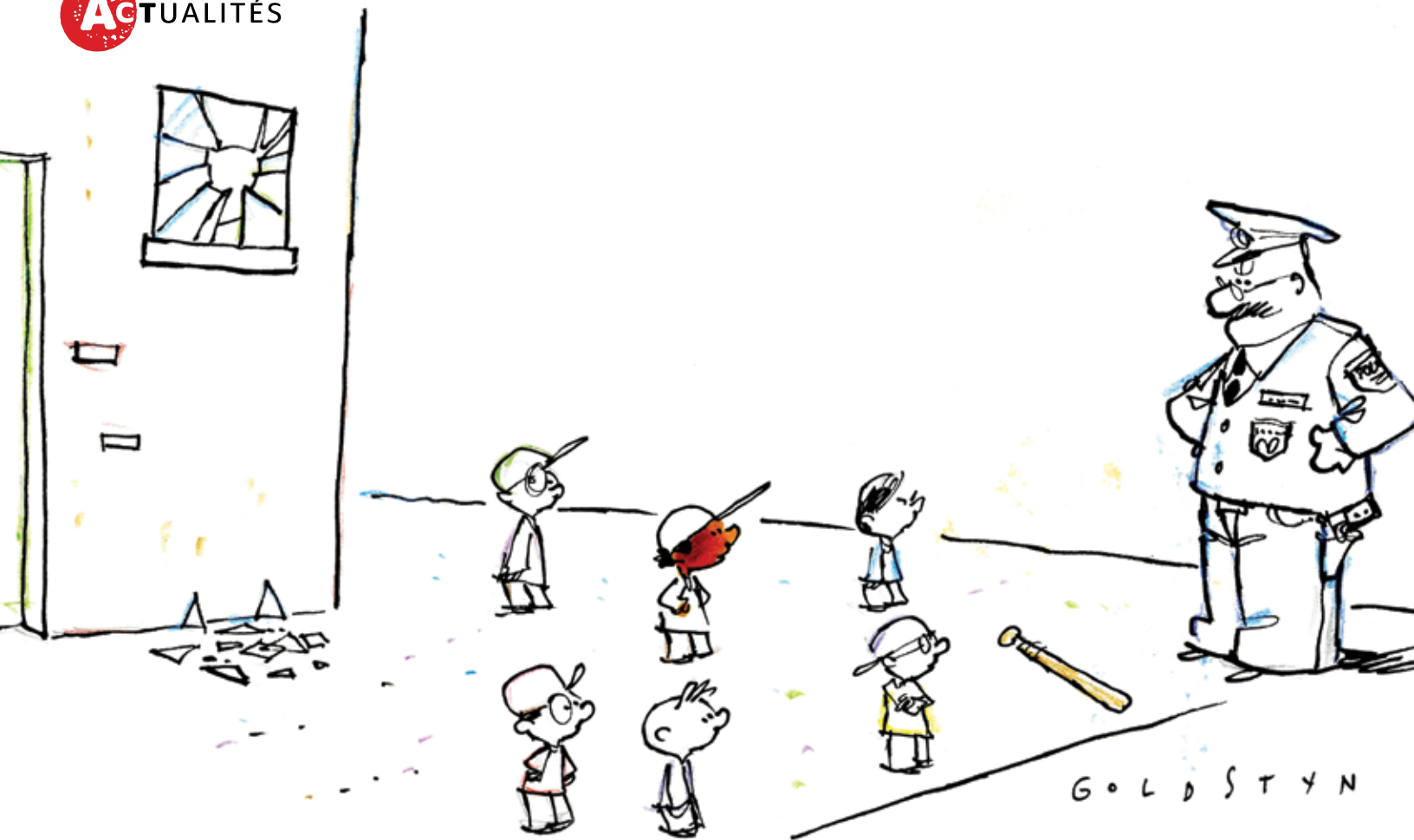
0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Armony, V., Hassaoui, M. & Mulone, M. (2020). Profilage racial : un constat implacable. *Relations*, (806), 6–7.



PROFILAGE RACIAL : UN CONSTAT IMPLACABLE

Un nouveau rapport dévoile l'important biais discriminatoire du Service de police de la Ville de Montréal à l'encontre des personnes racisées.

Victor Armony, Mariam Hassaoui et Massimiliano Mulone

Les auteurs sont respectivement professeur à l'UQAM, professeure à TÉLUQ et professeur à l'Université de Montréal

Le 7 octobre dernier, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) rendait public un rapport intitulé *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées*. Abondamment commenté

dans les médias, ce rapport, que nous avons produit, témoigne du fait que certaines minorités, en particulier les populations noires, autochtones et arabes, sont interpellées de manière disproportionnée relativement à leur poids dans la population générale et/ou à leurs infractions au Code criminel et aux règlements municipaux. À Montréal, une personne appartenant à une de ces communautés court entre quatre et cinq fois plus de risques d'être interpellée qu'une personne non racisée. En ce sens, ce document constitue un apport original à un débat qui dure depuis (trop) longtemps au sujet du profilage racial pratiqué par les forces de l'ordre.

Sur plusieurs plans, nos constats ne constituent, en effet, rien de bien nouveau dans le contexte canadien. D'autres villes comme Ottawa, Vancouver, Toronto et Halifax ont procédé, au cours des dernières années, à un examen semblable de leurs pratiques policières, observant aussi des disparités de traitement. Au Québec, cela fait un

certain nombre d'années que des études effectuées sur le territoire, notamment à Montréal, dénoncent des pratiques policières marquées par des biais discriminatoires systémiques liés à l'identité racisée des personnes.

Là où notre rapport diffère et innove, c'est dans le fait que notre analyse s'appuie sur des données rarement accessibles, soit la totalité des interpellations effectuées par le SPVM, ainsi que l'ensemble des incidents criminels et des contraventions aux règlements municipaux enregistrés durant une période de quatre ans (2014-2017). Grâce à l'ampleur et à la source de ces données, notre analyse se distingue par une assise méthodologique qui échappe à la stratégie de discrédit qu'on a pu observer avant, ici et ailleurs.

Comme on le sait, il n'est pas rare d'entendre l'argument soutenant que les différences des ratios d'interpellation entre les groupes s'explique par la participation de certains à la criminalité et à diverses formes de délinquance. Autrement dit, si la police cible une

population en particulier, c'est que cette dernière commet davantage de délits. Or, en comparant les ratios d'interpellations avec les ratios d'infractions, nous avons pu déterminer que même en tenant compte de la participation présumée de certains groupes racisés à certains délits, ces derniers restent interpellés de manière disproportionnée par la police. À notre connaissance, une telle démonstration soutenue par des données probantes n'avait jamais été effectuée auparavant dans le contexte montréalais.

Notre recherche se distingue aussi par le fait qu'elle dresse le portrait factuel et chiffré d'une réalité montréalaise persistante dont on n'avait jamais mesuré l'ampleur avec exactitude, et qu'elle établit des indicateurs de suivi aisément reproductibles. À partir de maintenant, en annualisant les analyses, il sera possible de repérer les tendances et de suivre l'évolution des pratiques policières en matière de profilage racial.

Enfin, et c'est probablement l'élément le plus important, le SPVM accepte entièrement, pour la première fois, les constats concernant ses pratiques de biais systémiques liés à «l'appartenance raciale perçue» des personnes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet accueil: nouvelle direction du Service, progression du débat sur la discrimination systémique au Québec, réactions des autres services de police du Canada, etc. Il s'agit d'une étape extrêmement importante dans la lutte contre les inégalités de traitement dont les personnes racisées sont victimes, même si elle ne signifie pas que les pratiques de discrimination raciale disparaîtront simplement parce qu'elles ont été clairement démontrées publiquement. ©

ERRATUM

Dans l'article « Vieillir encabanés l'hiver ? » (édition papier de *Relations*, n° 805, décembre 2019), Julien Simard rapportait de manière erronée les propos de la géographe Anne-Marie Séguin. L'auteur s'en excuse et s'approprie la totalité des idées exprimées.

TROIS ENJEUX POUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Dans un Canada plus que jamais fragmenté, le gouvernement Trudeau doit néanmoins faire avancer des questions majeures.

Diane Lamoureux

L'auteure est professeure associée au Département de science politique de l'Université Laval

Les dernières élections fédérales ont reporté le Parti libéral du Canada (PLC) au pouvoir, mais en situation minoritaire cette fois, avec moins de voix que le Parti conservateur du Canada (PCC). On comprend mieux pourquoi Justin Trudeau s'était empressé de briser, au début de son premier mandat, sa promesse électorale selon laquelle le scrutin de 2015 devait être le dernier à se tenir selon le mode du suffrage uninominal à un tour. On voit aussi pourquoi il a passé les derniers jours de la récente campagne électorale à appeler au vote stratégique pour empêcher une victoire conservatrice.

Toujours est-il que les résultats électoraux sont venus confirmer certaines fractures qui compliqueront la tâche du gouvernement libéral. Le balayage conservateur en Alberta et en Saskatchewan, la remontée du Bloc québécois, la quasi-disparition du Nouveau parti démocratique (NPD) au Québec et la faible présence des conservateurs dans les Maritimes mettent en lumière qu'il n'y a plus de parti véritablement pancanadien. Cette situation exacerbera les tensions entre le gouvernement fédéral et les provinces. Et malgré la remontée du Bloc, il y a fort à parier que ce n'est pas du Québec que viendront les blocages, mais de l'ouest, avec la montée séparatiste du *Wexit* (« *Western Exit* », terme calqué sur le Brexit par un groupe séparatiste albertain en voie de se constituer en parti politique).

Pour les personnes qui ont à cœur une plus grande justice sociale et climatique, la marginalisation du NPD est inquiétante. Si ce dernier peut se réjouir du fait qu'il semble détenir la balance du pouvoir, il n'en reste pas moins qu'il est en situation de faiblesse par rapport au PLC, qui refuse de former une coalition formelle, projetant plutôt de constituer à la pièce des majorités de circonstance. Dans ce contexte, l'assurance-médicaments ou l'assurance dentaire risquent de devoir attendre, d'autant plus que cela constituerait une immixtion dans des champs de compétence provinciaux.

Quant aux Verts, même s'ils ont doublé leur vote et fait élire une députée supplémentaire, il leur faudra probablement plus qu'un changement de cheffe. Il leur faut une mutation organisationnelle majeure capable de convertir la sensibilité climatique d'une partie croissante de la population, surtout les jeunes, en votes. Car l'environnement et la transition écologique ne se sont pas imposés comme on l'aurait espéré lors de la campagne électorale.

Dans ce contexte fragmentaire, on pourrait souhaiter une action gouvernementale dans au moins trois domaines: la transition énergétique; le financement public des partis politiques et la fin de la colonisation pour les peuples autochtones.

En ce qui concerne la transition énergétique, le gouvernement Trudeau a soufflé le chaud et le froid dans son mandat précédent avec de belles paroles, mais peu d'actions, dont certaines inquiétantes, comme l'achat du pipeline Trans Mountain. Ce mandat-ci sera-t-il plus conséquent? Les cibles de réduction des gaz à effet de serre sont encore très faibles. La taxe sur le carbone est à un niveau trop bas pour produire des effets et se heurte à une opposition féroce des provinces conservatrices. Soutenir la mise en place de transports privés et en commun moins polluants, développer des alternatives à l'avion pour les déplacements sur de longues distances, soutenir les villes dans la lutte contre l'étalement urbain, développer des systèmes de réduction des déchets et de recyclage devrait faire partie des priorités d'un gouvernement